

**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 26 septembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 20 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Valérie REVEL (excusée du n°1 au n°7), Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, M. Didier RIVIERE, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Victor DUDRET, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, M. Christophe PANDO, Mme Corinne HAU, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Monique SEMAVOINE (pouvoir à M. François BAYROU), M. Jean-Claude BOURIAT (pouvoir à Mme Marie-Claire NE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Jacques LOCATELLI (pouvoir à M. Philippe FAURE), M. Pascal MORA (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. Pierre SOLER)

Étai(en)t excusé(es) :

Secrétaire de séance :

N° 8 Soutien à l'organisation de la fête de l'agriculture paysanne

Rapporteur : M. Patrick BURON

Mesdames, Messieurs

La Confédération Paysanne du Béarn et l'Association Béarnaise du Développement de l'Agriculture Paysanne (ABDEA) ont organisé en octobre 2023 la 1^{ère} édition de la fête de l'agriculture paysanne sur la place Récarborde à Pau.

Cette 1^{ère} édition a été un franc succès au travers de différentes activités proposées au grand public : des ateliers pédagogiques de découverte des métiers (pain, fromage, bière), une rencontre-débat sur la sécurité sociale alimentaire, de la restauration à base de produits locaux et issus de l'agriculture paysanne, un concert de musique avec des artistes béarnais, etc.

La Confédération Paysanne et l'ABDEA souhaitent organiser la 2^{ème} édition de la fête de l'agriculture paysanne le 12 octobre 2024 sur la Place du Hédas en reprenant le même type de programme que la 1^{ère} édition dans l'objectif d'organiser un évènement convivial et familial.

Des rencontres débat avec des intervenants seront également proposées sur la thématique de la souveraineté alimentaire.

Conformément aux dispositions spécifiques du règlement des aides économiques - chantier 3.3 Déployer l'agrocécologie et préserver les ressources régionales - qui a fait l'objet d'une délibération lors du conseil communautaire du 28 mars 2024, la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées est sollicitée pour octroyer une subvention de 1 000 € à l'Association Béarnaise de Développement de l'Agriculture Paysanne pour le soutien à une manifestation agricole locale.

Après avis de la conférence Environnement - Energie - Déchets - Eau - Assainissement du 10 septembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 19 septembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'Association Béarnaise du Développement de l'Agriculture Paysanne dans le cadre de la 2^{ème} édition de la fête de l'agriculture paysanne ;**
- 2. Décider que la dépense correspondante sera réglée au moyen des crédits inscrits au budget 2024, chapitre 65 dépense au chapitre 65 ;**
- 3. Autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative au soutien à la manifestation fête de l'agriculture paysanne 2024.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU